



A propos de la chirurgie ambulatoire.....

Le rapport officiel de l'IGAS sur les restructurations hospitalières engagées depuis une quinzaine d'années affirme que :

II

l'implantation d'unités de chirurgie

ambulatoire n'est pas une solution à

***banaliser.** Si beaucoup de malades la préfèrent pour le confort qu'elle apporte, lorsqu'ils sont suffisamment autonomes et disposent d'un logement proche et suffisamment équipé, et dès lors que leur douleur et leurs nausées sont correctement prises en charge..... d'autres ne peuvent en bénéficier soit pour des **raisons médicales, soit pour des raisons sociales ou géographiques.** D'autres malades ne sont pas demandeurs, car ils redoutent **de se retrouver démunis en cas de problème.** De plus on transfère sur l'entourage (et surtout les femmes) une part de la charge, sans demander son avis ni l'informer clairement"*

Lors d'une rencontre antérieure avec la direction de notre CH le Codef en avait fait le constat avec celle-ci. Nous avons expliqué au Copermo, nous avait-t-on dit alors, que la seule chirurgie ambulatoire ne pouvait répondre aux besoins spécifiques de la population vieillissante de notre bassin de vie.

Au travers d'un cas vécu nous voudrions susciter la réflexion de nos lecteurs. Lorsque vous êtes "convoqués" à 7h du matin, que vous habitez à 1/2 heure de l'hôpital, que vous devez prendre une douche avec des produits spécifiques préalablement achetés, cela suppose un lever vers 5 heures du matin. Et que vous avez tout prévu pour l'acheminement. Banal direz-vous. Certes lorsqu'il s'agit d'une personne non dépendante et ayant la possibilité de se faire assister par son conjoint ou tout autre membre de sa famille. Quand on a 85 ans, ici commence, ce que le rapport de l'IGAS désigne par le "transfert d'une part de la charge sur l'entourage".

Avec l'IGAS nous pensons que " *La chirurgie ambulatoire n'est pas une alternative universelle de la chirurgie, comme ont tendance à la présenter ses défenseurs militants, surtout quand celle-ci est lourde et la patientèle défavorisée.* "

C'est la raison pour laquelle le Codef affirme que, compte tenu de la sociologie de la population de notre bassin de vie, la chirurgie conventionnelle (avec hospitalisation) doit perdurer au sein de notre CH. C'est pour cela qu'il a lancé une grande campagne de sensibilisation auprès des 62 communes concernées par l'offre de soins de notre CH pour dire NON aux scénarii de restructurations proposées par l'ARS.

Le 15 Novembre 2017